

Mairie de Saint Germain de Fresney – Conseil Municipal – du 16 Février 2021

Ordre du jour :

- Vote du compte de gestion 2020.
- Vote du compte Administratif 2020.
- Préparation du budget primitif 2021.
- Demande de subvention pour réaliser le terrain multi-sport .
- Demande de subvention pour le curage des mares.
- Questions diverses.

Compte-Rendu de la séance du Conseil du 16 avril 2021 :

Sont présents : CONFAIS Max – GLORENNEC Hervé – Sébastien COUVREUX – Amélie LEJEUNE – Sylvain GUICHEUX – DE BROUCKER Philippe – Christophe VINCENT – CONFAIS Thomas – François GONDINET

Sont Absents et ont donné leur pouvoir : LEGRAND Jérôme – Flore GUILLE

Sont Absents : –

Secrétaire de séance : Sébastien COUVREUX

Rédaction : CONFAIS Max – GONDINET François

Vote du compte de gestion 2020 et du compte de Administratif 2020 :

Sur l'année 2020, la charge de fonctionnement de 113 milles Euro est inférieur à la recette de 126 mille Euro. L'investissement sur l'année 2020 s'élève à 45 mille Euro, les subventions correspondantes sont accordées à hauteur de 50 à 80%.

Préparation du budget primitif 2021 :

Seront placées dans budget 2021, le curage des mares, l'aménagement du terrain de loisir, les barrières au bord des rues, l'accès handicapés à la Mairie.

Le budget sera présenté au Conseil début du mois d' avril, et devra être remis à la Préfecture avant fin avril.

Demande de subvention pour réaliser le terrain multi-sport :

La charge prévue concerne l'espace ludique pour enfants, le renouvellement des installations sportives est prévue.

Demande de subvention pour le curage des mares :

L'entretien des mares est nécessaire pour notre commune.

Elles fournissent une réserve d'eau indispensable pour la lutte contre l'incendie.

D'autre part, la qualité des mares contribuent aussi à la bio-diversité inscrite dans la loi française.

Un rendez-vous avec l' E.P.N. nous a permis de relancer notre demande auprès du Conservatoire des Sites Naturels.

Les diagnostics ont été établis en 2019. les recommandations sont les suivantes :

La mare rue de la Dyme (*proche de l'église*) devra être curée sur sa partie centrale, et aplanie sur les abords.

La mare de La Folie recevra le nettoyage des nombreux rejets de saules envahissant le plan d'eau. De plus, l'expertise recommande de laisser une bande côtière en herbes hautes pour favoriser les espèces locales (*libellules, grenouilles, ...*).

Nettoyage des trottoirs :

La méthode de nettoyage des trottoirs a été revue en collaboration avec les services de nettoyage de l' E.P.N..

La Mairie décidera lors du prochain Conseil, de la méthode à suivre selon les préconisations de l' E.P.N..

Panneau-Pocket :

Le produit nommé « Panneau Pocket », disponible sur internet, et utilisé par de nombreuses mairies, sera mis en œuvre pour la commune de St Germain de Fresney et La Folie.

Le Conseil prévoit l' adhésion à ce service pour la fin du 1^{er} semestre 2021.

Ce produit Panneau-Pocket est en libre accès à tous les usagers d'un smartphone.

L'accès reste confidentiel, et respecte la loi R.G.P.D..

Questions diverses :

Prochain Conseil :

Le Conseil Municipal se réunira début avril 2021.

Des questions peuvent être déposées à la Mairie, dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou à l'adresse électronique « commune.stgermain@orange.fr ».

La Mairie et le Conseil Municipal vous souhaite de **Joyeuses Fêtes de Pâques.**